



MAISONS DES ASSOCIATIONS
59 rue pasteur
77170 Brie Comte Robert
06.14.58.45.69
contactfoireauxplantes@cfrbrie77.fr
www.cfrbrie77.fr

2^{ème} FOIRE AUX PLANTES & ARTISANAT VEGETAL 6 & 7 juin 2026 par l'association du COMITE FETE DES ROSES

- **Objet de la manifestation :** exposition et vente dans le domaine de l'agriculture, horticulture, produits bio, fleurs et tout produit entrant dans la culture ou la décoration (apiculture, poterie, vannerie).
- **Lieu de la manifestation :** à Brie Comte Robert : Château de Brie Comte Robert - 1 rue du Château 77170 Brie Comte Robert
- **Accueil et installation :**
 - Vendredi 14h à 19h
 - Samedi 6h30 à 9h30
 - Dimanche réassort avant 9h30
- **Emplacement :** les emplacements sont calculés en mètre linéaire, selon le choix de l'exposant, pour une profondeur de 4 mètres environ.
- **Horaires d'ouverture de la Foire :**
 - Samedi 6 Juin 10h/18h30
 - Dimanche 7 juin 10h/18h30
- **Remballage :** Le démontage se fera à partir de 18h30 le dimanche soir en coordination avec les organisateurs
- **Matériels :** Les tentes, tables et chaises ne sont pas fournis. Pour l'harmonie de l'exposition, toutes structures devront être de couleur blanche et certifiées M4
- **Gardiennage :** Un service de gardiennage sera mis en place le vendredi et le samedi soir de 19h à 8h du matin.
- **Annulation :** Si l'annulation pure et simple est décidée par l'organisateur, tout exposant sera remboursé du montant de sa réservation.
 - Si cependant, l'exposant décide de ne pas se présenter, aucun remboursement ne lui sera accordé.

- **Assurance :** les organisateurs n'étant que de simples détenteurs et non dépositaires au sens du code civil, déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, perte et détérioration de toute nature. L'assurance des objets et autres, reste à la charge des exposants, qui doivent donc souscrire une assurance garantissant les risques usuels dont il pourrait être l'auteur ou la victime tels qu'incendie, vols, responsabilité civile.
- La présence de l'exposant sur le stand est obligatoire. Les stands ne doivent pas être laissés sans surveillance, même à l'heure du repas. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du stand.
- Afin de respecter le cadre de l'exposition autour d'un château Médiéval, les exposants ne sont pas autorisés à garder leur véhicule sur leur emplacement. Les véhicules devront être retirés du site une demi-heure avant l'ouverture au public. **Attention l'accès aux emplacements se fera par un pont peu large et par une passerelle.**

L'exposition est ouverte gratuitement au public du samedi
6/01 de 10 h à 18 h30 au dimanche 7/06 de 10 h à 18 h

L'organisateur
Frédéric Leblanc



Nom de l'exposant
Lu et approuvé

Signature

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter Monsieur LEBLANC, président de l'association organisatrice : 06 64 63 27 72